



**PAIEMENT DE VOTRE LOYER**



**Simplifiez-vous la vie**  
avec le

**Prélèvement automatique !**

**Simplicité, sécurité, souplesse, économie :**  
4 raisons pour adopter le prélèvement automatique

- + **SIMPLE** : fini les chèques à poster, un formulaire et un relevé d'identité bancaire à fournir, **l'OAH s'occupe de tout.**
- + **SÛR** : plus d'oubli ou de retard de loyer.
- + **SOUPLE** : 4 dates au choix, le 1er, le 5, le 10 ou le 15 du mois et vous pouvez stopper à tout moment.
- + **ECONOMIQUE** : plus de déplacement, de timbre, la mise en place est gratuite.

Vous n'aurez besoin que de quelques minutes pour mettre en place la procédure de prélèvement automatique.

Il vous suffit de vous rendre à votre agence, muni d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) pour remplir le Mandat de Prélèvement SEPA.

N'oubliez pas de vous présenter avant le 15 du mois en cours pour que votre demande soit prise en compte pour votre prochain loyer.

**EN QUELQUES MINUTES**

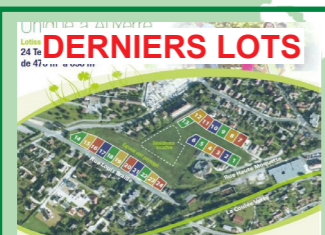
**Envie de devenir propriétaire ?**

**A VENDRE**

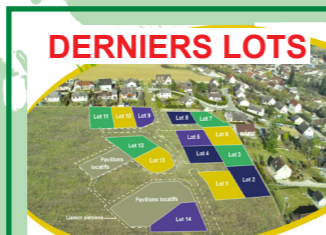
Pour tout renseignement, visite, contactez : Sandrine Garnier au 03 86 72 59 56



Auxerre,  
Maison de Ville avec garage et jardin  
DPE = D  
Type 3 de 89 m² à 124 500 €  
2 maisons disponibles



Auxerre,  
Lotissement de la «Coulée Verte»  
3 terrains disponibles à partir de 60 480 €



Vallan,  
Lotissement «Les Brivaux II»  
2 terrains à bâtir de 652 m² et 671 m²  
prix : 39 150 €



Auxerre,  
Résidence «Jean de Vienne»  
maison neuve de type 4 avec garage et jardin clos à 176 500 €  
(frais de notaire réduits)

Consultez nos offres de locations ou de ventes sur notre site internet : [www.oah.fr](http://www.oah.fr)



**édito**

**OAH et intérêt général**

L'OAH est au cœur de la cohésion sociale.

Si sa première mission est de proposer des logements tout confort à des ménages dont les ressources sont modestes, il ne faut pas perdre de vue que c'est un acteur économique important.

Avec les constructions nouvelles, les réhabilitations, l'ensemble des travaux réalisés au quotidien, l'OAH est un pourvoyeur d'emploi sur notre territoire.

Notre office s'implique au sein du mouvement HLM dans les défis d'aujourd'hui : enjeux énergétiques, transition numérique, accompagnement des personnes fragiles, ...

Dans le monde bousculé qui est le nôtre, soyons convaincus que le logement social est un atout décisif pour l'avenir.

*Jacques Hosco*

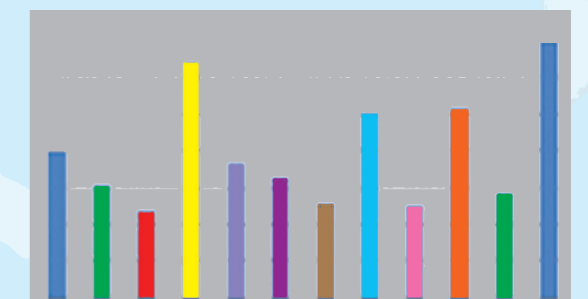
Adjoint au Maire d'Auxerre,  
Président de l'OAH



**LES PROJETS POUR 2017**  
page 5



**UNE NOUVELLE LOGE AUX ROSOIRS**  
page 6



**L'ENQUÊTE DE SATISFACTION**  
page 7



## UN NOUVEAU LOGO POUR LA RENTREE

Depuis le 3 octobre dernier, l'OAH a changé son logo.

Ce nouveau logo est d'un esprit très contemporain. Le trait ascendant parcourant le « A » et le « H » afin de terminer le dessin de ces deux lettres est porteur d'avenir. Il symbolise la dynamique et la volonté d'aller de l'avant. Ce logotype réuni les trois formes élémentaires : le cercle, le triangle et le carré. Ces éléments combinés inspire les notions de mouvement, de rationalité, de durabilité ainsi que la finesse ou l'intelligence.

Les couleurs retenues correspondent à celles du logo de la Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat et affirment ainsi l'appartenance de l'OAH à ce grand mouvement du logement social.



## CHANGEMENT D'AGENCE

Afin d'équilibrer le patrimoine de l'OAH entre les agences, une redistribution de résidences a été réalisée. Ainsi, depuis le 3 octobre 2016 ont été rattachées à :

### l'Agence Ste Geneviève :

- les résidences St Georges, La Bahia, Pierre et Marie Curie et Hameau des Brichères.

### l'Agence St Siméon :

- la résidence Léon Peigné.

### l'Agence Rive Droite :

- la Fondation Demeaux et la résidence de «La Cannelière» toutes deux situées à Gurgy.

## UN NOUVEAU COMPOSTEUR

Les locataires de la résidence Jeanne Hérold ont sollicité l'OAH et la Communauté de l'Auxerrois pour la mise en place d'un composteur afin de valoriser sur place les déchets biodégradables issus de la cuisine qui pourront ainsi être détournés de la collecte des ordures ménagères grâce au compostage.

Le compost permettra de disposer d'un engrais naturel pour les balconnières et les plantes d'appartement.

Le composteur a été mis en place le 14 septembre dernier.



## L'ACCUEIL DES ETUDIANTS

Le 20 septembre dernier se tenait la traditionnelle journée d'accueil des nouveaux étudiants auxerrois. Comme chaque année, l'OAH a participé à cette manifestation qui se déroulait à la Maison de la Jeunesse, place de l'Arquebuse à Auxerre.

Les jeunes visiteurs ont été nombreux à se présenter au stand de l'OAH où ils purent s'informer en matière de logement.



## VISITES DE CHANTIER

Comme chaque année à la même époque, les chantiers en cours de l'OAH ont reçu la visite des représentants de l'OAH et de la Ville.

Depuis le quartier des Plattes au quartier Sainte Geneviève en passant par les Piedalloues et la Résidence Accueil Charles de Foucauld, les visiteurs ont pu prendre la mesure de l'importance et de l'avancement des travaux entrepris par l'OAH pour assurer à ses locataires la meilleure qualité de vie possible.



## SATISFACTION DES LOCATAIRES SORTANTS

Soucieux de connaître le ressenti des locataires quittant son patrimoine, l'OAH remet à chaque locataire sortant un formulaire d'enquête de satisfaction. Ces enquêtes sont effectuées depuis début juillet dernier. Au 30 septembre 2016, le taux de retour avoisinait les **40%**.

L'analyse des réponses données a permis d'établir le graphique ci-dessous.



Globalement, il ressort de l'analyse des questionnaires retournés par les locataires sortants, une bonne satisfaction pour l'ensemble des prestations fournies par l'OAH. Cette reconnaissance du travail fourni incite à la persévérance. Cette enquête va donc se poursuivre afin de maintenir les efforts pour proposer aux résidents du patrimoine la meilleure qualité de vie possible.

Publication de :

l'OAH - 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre

Directeur de publication : Eric Campoy - Rédacteur : Gilles Boivin

Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X

Imprimé par Voluprint Auxerre - ZAC des Bréandes - 89000 Perrigny

Pour nous contacter : OAH - service Communication  
12 avenue des Brichères - 89000 AUXERRE  
Tél : 03 86 72 59 00 - www.oah.fr  
stephanie.clement@oah.fr



## L'APPARTEMENT PEDAGOGIQUE

### RENOVATION DE MEUBLES

Après la pause estivale, l'Appartement Pédagogique a repris comme prévu les séances de rénovation de meubles. Les 6 séances qui se sont tenues entre le 15 septembre et le 3 novembre ont connu un grand succès et ont permis aux participants de donner une nouvelle vie à un objet auquel ils tenaient particulièrement.



### CONCOURS DE CUISINE

L'OAH organisera, le 2 décembre, un concours de cuisine sur le thème «Cuisine de Fêtes» avec une règle incontournable : faire une recette simple à la portée de toutes et tous.

Pour vous inscrire, contactez le service Communication au :

**03 86 72 59 00**

Les détails de ce concours seront donnés aux personnes inscrites.

## L'OAH POSE DES CANISSES

L'OAH a constaté que certains locataires posaient des canisses sur leur balcon pour se protéger des regards indiscrets. Sans concertation, cette pose est particulièrement disgracieuse.

Afin de conserver l'esthétique des façades des nouvelles résidences, l'OAH a donc décidé de procéder à la pose de canisses adaptées sur simple demande du locataire.

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre agence.

La pose des canisses est prise en charge par l'OAH.



## AUX ROSOIRS, LA LOGE DEMENAGE

Afin d'accueillir les locataires dans de meilleures conditions, la loge du gardien, quartier des Rosoires a été installée dans un local plus spacieux et mieux adapté à l'accueil du public.

Depuis le 31 octobre dernier, vous pouvez donc rencontrer votre gardien dans sa nouvelle loge qui se trouve à l'arrière du bâtiment 3, 1 rue d'Austerlitz. Un parcours fléché vous permettra de vous diriger sans difficultés.

Les heures de permanence y sont inchangées.



## RENOVATION DU SIEGE DE L'OAH

Construit en 1976, le siège de l'OAH n'avait pas connu d'opération d'entretien jusqu'à ce **19 juillet 2016** où des travaux de réhabilitation ont débuté par la mise en place de l'échaffaudage indispensable à la réalisation de cette opération de rénovation.

Depuis, les travaux se poursuivent selon le calendrier établi. Ils consistent en la reprise des façades avec la pose d'isolant thermique et changement des fenêtres.

Des travaux de remaniement des bureaux sont également en cours afin d'optimiser les conditions de travail des employés et d'offrir un accueil de meilleure qualité aux visiteurs de l'OAH.



## NOUVEAUX SITES DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT

Depuis septembre 2016, l'OAH vous offre la possibilité de choisir entre 5 solutions pour déposer votre demande de logement. En effet, vous pouvez dorénavant faire enregistrer votre demande auprès de votre agence comme au siège de l'OAH.

Agence St Siméon : 3 bis allée de Beauvoir - 89000 Auxerre

Agence Ste Geneviève : 22 bis avenue Ingres - 89000 Auxerre

Agence Rive Droite : 2 bis rue du Commandant Lamy - 89000 Auxerre

Agence du Centre : 133 rue de Paris - 89000 Auxerre

Les agences sont ouvertes : Lundi et Mercredi de 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 17h30

Mardi et Jeudi de 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 15h00

Vendredi de 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 16h30

Le dépôt de la demande de logement par internet vient compléter ce dispositif.

## CHANGEMENT DU NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Une importante fuite d'eau dans votre logement, une conduite bouchée, une panne générale d'électricité, ... autant de situations qui demandent une intervention rapide.

En dehors des horaires d'ouverture des bureaux, vous devez appeler le service d'astreinte technique. Mais attention le numéro a changé.

Depuis le 1er octobre 2016, vous devez composer le :

**03.86.18.88.88**





# INAUGURATIONS

La période estivale a été riche en événements pour l'OAHH. En effet, deux nouvelles résidences ont été livrées et inaugurées dans le quartier Rive Droite : les résidences «Saint Amarin» et «La Roue».

## SAINT AMARIN A AUXERRE

Le mardi 23 août 2016, l'inauguration de la résidence «St Amarin» s'est déroulée en présence notamment de Charles Wehrlen, Maire de Saint Amarin accompagné de son collaborateur Cyrille Hast, de Jacques Hojlo, Président de l'OAHH et de Guy Ferez, Maire d'Auxerre.



De gauche à droite Edith Quebre, Ambassadrice de la Ville de St Amarin, Jean Paul Soury, Conseiller Municipal à la ville d'Auxerre, Charles Wehrlen, Maire de Saint Amarin, Jacques Hojlo, Président de l'OAHH et Guy Ferez, Maire d'Auxerre.



Résidence St Amarin

Cette résidence est située à l'angle de l'allée Saint Amarin et de l'avenue Jean Jaurès à Auxerre. Cette résidence compte 20 logements et abrite également un magasin de l'enseigne Audika.

La typologie des logements est la suivante :

6 T2, 10 T3 et 4 T4.  
13 garages et 33 places de stationnement aériennes.

Les premiers locataires ont pris possession de leur logement le 30 juin dernier.

## RENCONTRE AVEC UNE LOCATAIRE



Christelle Minchin, gardienne sur la résidence, a rencontré la famille Duru, nouvellement installée. Madame Duru a bien voulu témoigner.

« Nous habitons à Leugny mais je voulais me rapprocher de la ville. J'ai fait une demande de logement via Logéhab (action logement), puis j'ai rencontré les agents de l'OAHH qui se sont toujours montrés très aimables et serviables que ce soit au siège ou à l'agence. C'est en échangeant avec eux que j'ai inclus la résidence St Amarin parmi les choix pour mon futur quartier de résidence et je ne le regrette pas, bien au contraire.



Je ne suis pas du tout déçue par cet appartement, c'est un bel espace pour la famille. Les pièces sont spacieuses même la salle de bain parfois un peu «délaisée» est grande et bien agencée. La cuisine également. La présence du cellier est un plus.

La proximité des commerces, du centre ville et des espaces verts des quais est très appréciable. Seul petit bémol, le bruit de l'avenue mais ce n'est qu'aux heures de pointes, c'est donc très ponctuel et pas vraiment dérangeant.

Je suis vraiment heureuse d'avoir pu emménager ici.

## LA ROUE A AUXERRE

Le 9 septembre dernier, en présence des Administrateurs, des membres du Conseil de Quartier et des résidents des Plattes, le Président de l'OAHH, Jacques Hojlo et le Maire d'Auxerre, Guy Ferez, ont inauguré la nouvelle résidence de «La Roue». Après les discours d'usage, les invités ont pu visiter un logement témoin et déambuler au coeur de ce nouveau quartier. Cette résidence est située Rive Droite, rue de la Roue, au dessus des Plattes, et composée de 4 bâtiments.



La typologie des 64 logements est la suivante :  
16 T2, 27 T3, 16 T4 et 5 T5.

Chaque logement dispose d'un garage. Les logements en étage ont un balcon et ceux en rez de chaussée bénéficient d'un jardin. Les premiers locataires ont pris possession de leur logement début octobre.

## 20 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS POUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION

**Résidence Agrippa à Auxerre :** Cette opération accueillera 22 logements (12 individuels et 10 collectifs) du T2 au T5. Les travaux débuteront en novembre 2016. Le coût total de cette opération est de 4 000 000 d'euros.



résidence Agrippa

**Résidence Lambaréné à Auxerre :** cette opération consiste en la construction de 12 logements allant du T2 au T5 dans 3 bâtiments distincts ainsi qu'une zone de stationnement avec garages. Les travaux doivent débuter en mars 2017 pour un coût Total de 1 985 000 d'euros.



résidence Lambaréné

**Résidence Les Bouscicats 1 à Auxerre:** il s'agit de la réhabilitation énergétique des 142 logements de la résidence. Le début de ces travaux est prévu pour février 2017 et représenteront un coût de 6 000 000 d'euros.

**Nouvelle Régie Pôle Technique :** il s'agit de la construction d'un nouveau pôle technique destiné à recevoir les services techniques de l'OAHH ainsi que le magasin en remplacement des bâtiments détruits en juin 2015. Ces travaux démarreront en mars 2017 et représenteront un coût de 2 150 000 d'euros.

**FJT Vulabelle :** Cette opération consiste en travaux de restructuration des espaces communs et des bureaux de l'association, de mise en sécurité incendie de l'ensemble du bâtiment et de mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur la partie restauration et accueil du public. D'un coût de 650 000 euros, ces travaux débuteront en septembre 2017.

### Résidences Séniors :

**Résidence Vill'age Bleu - Monéteau :** Construction d'une résidence séniors de 20 pavillons et une salle polyvalente à Monéteau. Ce lotissement comprendra 6 lots viabilisés en accession à la propriété. Les travaux débuteront en septembre 2017 pour un coût de 2 822 000 d'euros.

**Quarré les Tombes :** Cette opération comprend 12 pavillons allant du T2 au T5. Ils sont disposés en bande avec entrées individuelles et sont situés rue des Ecoles. Ils sont destinés aux personnes âgées autonomes avec une gestion des logements par la Mutualité Française Bourguignonne.



Quarré les Tombes